



# Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**6916<sup>e</sup>** séance

Judi 7 février 2013, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Kim Sook . . . . .	(République de Corée)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M. Rutilo
	Australie . . . . .	M. Quinlan
	Azerbaïdjan . . . . .	M. Mehdiyev
	Chine . . . . .	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> DiCarlo
	Fédération de Russie . . . . .	M. Pankin
	France . . . . .	M. Briens
	Guatemala . . . . .	M. Briz Gutiérrez
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Maroc . . . . .	M. Loulichki
	Pakistan . . . . .	M. Masood Khan
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda . . . . .	M. Nduhungirehe
	Togo . . . . .	M. M'Beou

## Ordre du Jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité au Yémen (27 janvier 2013)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-22644 (F)



Merci de recycler 

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Mission du Conseil de sécurité**

#### **Exposé sur la mission du Conseil de sécurité au Yémen (27 janvier 2013)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je salue le retour des membres du Conseil et du Secrétariat qui ont participé à la mission du Conseil au Yémen.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés de S. E. Sir Mark Lyall Grant et S. E. M. Mohammed Loulichki, qui ont conjointement conduit la mission du Conseil de sécurité au Yémen.

Je donne maintenant la parole à Mark Lyall Grant.

**Sir Mark Lyall Grant** (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité sous votre présidence, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter, ainsi que la République de Corée, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je voudrais également remercier vivement l'Ambassadeur Masood Khan et la délégation pakistanaise de la façon dont ils ont dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de janvier.

Monsieur le Président, comme vous le savez, la visite du Conseil de sécurité au Yémen le 27 janvier a atteint ses objectifs, à savoir l'évaluation de la mise en œuvre de la résolution 2051 (2012) et des progrès accomplis dans le cadre de la transition politique. Étant donné que mon collègue marocain et moi-même avons conduit cette mission, je voudrais donner aux collègues quelques détails sur nos rencontres avec le Président, le Comité militaire et l'équipe de pays des Nations Unies. Par la suite, j'inviterai l'Ambassadeur Loulichki à parler des rencontres avec le Premier Ministre, le Comité préparatoire de la Conférence de dialogue national et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Conseiller spécial, M. Jamal Benomar, et le Coordonnateur résident, M. Ismail Ould Sheikh Ahmed, ainsi que leurs équipes respectives, de leur appui à cette mission. Je voudrais également dire toute ma gratitude au Département de la sûreté et de la sécurité, qui a assuré notre sécurité pendant toute la durée de notre visite, pour son excellent travail.

Le Président Mansour a informé le Conseil de sécurité de la situation concernant le calendrier fixé pour la transition. Il a indiqué que la première phase, qui portait sur la restructuration militaire et la consolidation des succès enregistrés contre Al-Qaïda, était maintenant achevée. Le Yémen a pu échapper à la guerre civile grâce à l'initiative prise par le Conseil de coopération du Golfe et l'attention du Conseil de sécurité, mais des lourds défis subsistent. La deuxième phase se concentrera sur le dialogue national, qui doit déboucher sur des élections en février 2014. Ce dialogue devrait commencer sous peu.

Comme le Conseil le sait, depuis lors, le Président Mansour a annoncé que le dialogue national commencera le 18 mars. Le Président a demandé directement et sans équivoque au Conseil de sécurité de maintenir son appui et a demandé à ce que des mesures fermes soient prises à l'encontre des individus qui sapent ce processus. Il a indiqué qu'il fallait désormais construire un nouveau Yémen, sur la base des aspirations des jeunes qui avaient occupé les places publiques.

Pour sa part, la mission du Conseil de sécurité a souligné qu'il fallait respecter le calendrier fixé pour la transition. Des étapes importantes restent à franchir, notamment l'adoption des lois relatives à la justice transitionnelle, le lancement du dialogue national, et l'adoption par le Gouvernement yéménite d'un cadre de responsabilité mutuelle relativement aux annonces de contributions pour le développement.

Nous avons abordé des thèmes similaires avec le Comité militaire. Le Comité militaire a évalué positivement les décrets qui ont été récemment promulgués en vue de la fusion des structures de commandement et a déclaré qu'il fallait maintenant mettre l'accent sur la réforme du Ministère de l'intérieur. Le Ministre de la défense a fait valoir que l'armée yéménite n'utilisait pas les enfants dans les conflits armés et a réaffirmé son engagement à coopérer pleinement avec les autres forces de l'ordre.

L'équipe de pays des Nations Unies a fait un exposé sur la situation humanitaire, qui est préoccupante. La moitié de la population yéménite – qui s'élève à 24 millions – n'a pas accès à l'eau potable et aux services d'assainissement; 10 millions de personnes n'ont pas un accès adéquat à la nourriture; plus de 6 millions de personnes n'avaient pas accès à des soins de santé de base, et 1 million d'enfants souffrent de malnutrition aiguë.

Il faut apporter un appui financier supplémentaire au plan d'intervention humanitaire au Yémen de 2013. Au plan économique, 6 millions de jeunes âgés de 15 à 28 étaient au chômage. Le Président Mansour a demandé aux Amis du Yémen à concrétiser les annonces de contributions de 8 milliards de dollars faites au niveau international, notamment dans la perspective de la prochaine réunion, qui se tiendra le 7 mars à Londres.

Comme beaucoup de membres l'ont indiqué au cours de la séance récapitulative qui s'est tenue la semaine dernière, le Gouvernement yéménite se réjouit de l'engagement du Conseil de sécurité et espère qu'il se poursuivra. J'espère que le Conseil pourra le faire.

Je vais maintenant céder la parole à l'Ambassadeur Loulichki, qui va faire au Conseil un exposé sur le reste du voyage.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Sir Mark Lyall Grant de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mohammed Loulichki.

**M. Loulichki** (Maroc) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois-ci, bien entendu, exprimer ma gratitude à S. E. M. l'Ambassadeur Masood Khan, qui a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de janvier. Je voudrais également, à l'instar de mon collègue du Royaume-Uni, féliciter tous ceux qui ont contribué au succès de la visite du Conseil de sécurité au Yémen et exprimer notre gratitude à M. Jamal Benomar pour les efforts qu'il a déployés au nom du Secrétaire général.

Je prie notre collègue du Yémen de transmettre mes remerciements les plus sincères au peuple et au Gouvernement yéménites. Pour compléter ce qu'a dit mon collègue, Sir Mark Lyall Grant, je voudrais résumer notre rencontre avec le Chef du Gouvernement, les Ministres et le Secrétaire général du Conseil de

coopération du Golfe et du Comité préparatoire de la Conférence de dialogue national.

Lors de notre rencontre avec le Chef du Gouvernement et les Ministres, le Conseil de sécurité a exprimé sa satisfaction pour les efforts déployés par le Gouvernement, qui est un gouvernement de consensus national, en particulier pour l'ensemble de ses réalisations au niveau de la sécurité et concernant la prestation des services de base, entre autres. Le Conseil de sécurité a exprimé son soutien aux efforts déployés par le Gouvernement en vue d'une transition réussie au Yémen.

Le Chef du Gouvernement a axé son intervention sur la transition et les obstacles rencontrés dans ce domaine, notamment sur le plan politique. Il a également demandé au Conseil de sécurité de ne pas hésiter à réagir de manière très ferme face à tous ceux qui tenteraient de saper le processus politique visant à lancer le dialogue national. Le Chef du Gouvernement a réaffirmé que le dialogue national couvrira toutes les questions qui revêtent de l'importance pour le pays et contribuera à reformer l'unité nationale sur de nouvelles bases. Le dialogue interactif entre le Conseil de sécurité et le Gouvernement yéménite a porté sur les questions suivantes : le retard accumulé dans le cadre du processus de réconciliation nationale et la reddition de comptes s'agissant des contributions financières apportées au Yémen.

En ce qui concerne la rencontre entre le Conseil de sécurité, le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et les Amis du Yémen, la mission du Conseil a salué le CCG pour le rôle qu'il joue afin que la période de transition au Yémen soit menée à bien et pour l'efficacité des mécanismes exécutifs mis en place à cet égard. Le Conseil de sécurité a également remercié le CCG de l'appui politique et financier apporté au Yémen et l'a invité à poursuivre ses efforts. Pour sa part, le Secrétaire général du CCG s'est dit satisfait de la visite effectuée par le Conseil de sécurité au Yémen, puisqu'elle a permis d'envoyer des messages extrêmement clairs au Yémen, aux donateurs et aux investisseurs. Les questions suivantes ont été abordées au cours de cette rencontre : l'immunité accordée au Président sortant, la gestion des promesses de dons, le risque d'échec en cas de nouveau retard dans l'adoption de la Constitution, la question du sud du pays et le refus du CCG d'accéder aux requêtes relatives à cette région.

La troisième rencontre s'est tenue avec le Comité préparatoire de la Conférence de dialogue national. La

mission du Conseil de sécurité a tout d'abord félicité le Comité pour ses réalisations et pour le rapport qu'il a remis au Président. Elle a également tenu à encourager tous les Yéménites qui continuent de s'atteler à la mise en œuvre de l'initiative du CCG et contribuent au succès du dialogue national grâce à des mesures de confiance et à la transparence, qui permettront de passer à la phase suivante, à savoir le référendum sur la Constitution et l'organisation des élections parlementaires et présidentielles.

Au cours de cette rencontre, la mission a entendu une allocution du Président du Comité préparatoire, ainsi que les déclarations de divers représentants de la société civile yéménite également membres de ce comité. Tous ont souligné l'importance de la visite du Conseil de sécurité au Yémen et ont exprimé le souhait que le Conseil continue d'appuyer la transition au Yémen.

Je voudrais terminer en disant combien nous sommes satisfaits du succès de cette mission, qui a permis au Conseil d'examiner de près les progrès accomplis au Yémen et les obstacles qu'il faudra surmonter pour instaurer la sécurité et la stabilité dans ce pays. Il incombe désormais au Conseil de surveiller la situation et la mise en œuvre des prochaines phases de l'initiative du CCG.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités au nom du Conseil.

Il n'y a pas d'autre d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 15 h 25.*